Doane Grant Thornton

États financiers de

Cancer de l'ovaire Canada

31 mars 2026

Table des matières

Page

Rapport de l’auditeur indépendant ..... 1 - 2
État de la situation financière 3
État des résultats 4
État de l’évolution des soldes de fonds 5
État des flux de trésorerie 6
Notes complémentaires ..... 7 - 13

Doane Grant Thornton

Rapport de l'auditeur indépendant

Doane Grant Thornton LLP
Suite 400
123 Commerce Valley Drive East
Markham (Ontario)
L3T 7W8

Tél. : 1 416 366 0100
Téléc. : 1 905 475 8906

Au conseil d'administration de
Cancer de l'ovaire Canada

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Cancer de l'ovaire Canada (l' « Organisme »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2026, et les états des résultats, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences possibles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Organisme au 31 mars 2026, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme nombre d'organismes sans but lucratif, l'Organisme tire des produits d'activités de collecte de fonds, y compris de dons et d'événements, dont il n'est pas possible d'auditer l'exhaustivité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants inscrits dans les comptes de l'Organisme et nous n'avons donc pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des produits provenant de dons et d'événements, de l'insuffisance des produits par rapport aux charges et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices clos les 31 mars 2026 et 2025, des actifs à court terme aux 31 mars 2026 et 2025, et des soldes de fonds aux 1er avril et aux 31 mars 2026 et 2025. Nous avons donc exprimé une opinion d'audit modifiée sur les états financiers de l'exercice clos le 31 mars 2025, en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserve.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

© Doane Grant Thornton LLP — Membre canadien de Grant Thornton International Ltd

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Organisme.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Organisme à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Doane Grant Thornton LLP

Markham, Canada
Le 11 août 2026

Comptables professionnels agréés
Experts-comptables autorisés

© Doane Grant Thornton LLP — Membre canadien de Grant Thornton International Ltd

Cancer de l'ovaire Canada
État de la situation financière

Au 31 mars	2026	2025
Actif		
Actif à court terme		
Trésorerie	**1 145 667 $**	824 706 $
Placements (note 3)	**446 558**	303 602
Débiteurs	**171 459**	84 380
Charges payées d'avance	**196 379**	78 671
	1 960 063	1 291 359
Placements (note 3)	**1 008 840**	1 023 720
Autre actif à long terme (note 4)	**33 863**	29 407
	3 002 766 $	2 344 486 $
Passif		
Passifs à court terme		
Créditeurs et charges à payer (note 5)	**297 694 $**	199 290 $
Subventions et dons reportés (note 6)	**1 401 355**	1 304 759
	1 699 049	1 504 049
Soldes de fonds		
Fonds d'administration	**303 717**	(159 563)
Fonds de dotation de la famille Rybkin	**1 000 000**	1 000 000
	1 303 717	840 437
	3 002 766 $	2 344 486 $

Engagements (note 8)

Approuvé au nom du conseil d'administration

administrateur

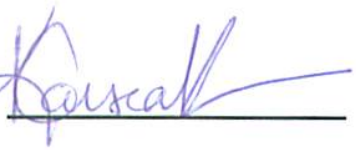

administrateur

Se reporter aux notes complémentaires.

Cancer de l'ovaire Canada
État des résultats

Exercice clos le 31 mars	**2026**	2025
Produits		
Événements	**2 513 853 $**	2 389 619 $
Dons		
Particuliers	**1 038 432**	1 308 284
Entreprises	**333 400**	857 758
Legs	**459 739**	20 000
Innovation, science et développement économique du Canada – Fonds stratégique pour la science (note 7)	**1 561 503**	1 438 497
Gouvernements provinciaux – Programme de contributions pour les politiques en matière de soins de santé	**852 557**	317 188
Subventions de fondations	**81 870**	134 601
Produits financiers et autres produits	**21 044**	25 627
	6 862 398	6 491 574
Charges (note 11)		
Recherche (notes 7 et 8)	**3 109 205**	2 874 604
Collecte de fonds	**1 393 532**	1 510 676
Amélioration des soins	**1 217 830**	1 439 191
Administration	**536 755**	812 384
Marketing et communications	**141 796**	183 701
	6 399 118	6 806 736
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	**463 280 $**	(315 162) $

Se reporter aux notes complémentaires.

Cancer de l'ovaire Canada
État de l'évolution des soldes de fonds
Exercice clos le 31 mars

	Fonds d'administration	Fonds de dotation de la famille Rybkin	**2026**	2025
Soldes de fonds à l'ouverture de l'exercice	(159 563) $	1 000 000 $	**840 437 $**	1 155 599 $
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	463 280	-	**463 280**	(315 162)
Soldes de fonds à la clôture de l'exercice	303 717 $	1 000 000 $	**1 303 717 $**	840 437 $

Se reporter aux notes complémentaires.

Cancer de l'ovaire Canada
État des flux de trésorerie

Exercice clos le 31 mars	**2026**	2025
Augmentation (diminution) de la trésorerie		
Activités de fonctionnement		
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	**463 280 $**	(315 162) $
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Gain non réalisé sur les placements	**14 880**	(3 674)
Amortissement des immobilisations	**-**	8 257
	478 160	(310 579)
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement		
Débiteurs	**(87 079)**	81 689
Charges payées d'avance	**(117 708)**	73 661
Créditeurs et charges à payer	**98 404**	41 683
Subventions et dons reportés	**96 596**	332 221
	468 373	218 675
Activités d'investissement		
Produit de la vente de placement	**-**	428 735
Achat de placements	**(142 956)**	-
Augmentation de l'autre actif à long terme	**(4 456)**	(4 080)
	(147 412)	424 655
Augmentation de la trésorerie	**320 961**	643 330
Trésorerie à l'ouverture de l'exercice	**824 706**	181 376
Trésorerie à la clôture de l'exercice	**1 145 667 $**	824 706 $

Se reporter aux notes complémentaires.

Cancer de l'ovaire Canada
Notes complémentaires
31 mars 2026

1. Objectif de l'organisme

Cancer de l'ovaire Canada (l' « Organisme ») a une mission claire : passer à l'action contre le cancer de l'ovaire, résolument et avec audace, jusqu'à ce que plus aucune femme ne meure de cette maladie. Les principales activités liées à cette mission sont les suivantes :

- Recherche – Améliorer le pronostic des patientes grâce à des découvertes scientifiques et à des percées de la recherche.
- Soutien – Améliorer l'accès aux soins et la qualité de vie des personnes atteintes d'un cancer de l'ovaire ou à risque élevé de la maladie.
- Défense de l'intérêt public – Avoir un impact positif sur la prévention de la maladie, le temps d'attente avant le diagnostic et l'accès aux traitements grâce à des changements systémiques.
- Sensibilisation – Faire entendre la voix de la communauté du cancer de l'ovaire.

L'Organisme est constitué en vertu de la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif*. Il a le statut d'organisme de bienfaisance enregistré au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu (Canada)* et est donc exonéré de l'impôt sur le revenu et peut délivrer des reçus officiels de dons aux fins d'impôt.

2. Résumé des principales méthodes comptables

Mode de présentation

Les états financiers de l'Organisme sont établis conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif contenues dans la Partie III du *Manuel de CPA Canada – Comptabilité*. Les principales méthodes comptables adoptées par l'Organisme sont les suivantes :

Comptabilisation des produits

L'Organisme applique la méthode du report pour la comptabilisation des apports affectés. Les subventions et les dons grevés d'une affectation externe sont comptabilisés à titre de produits au cours de l'exercice où sont engagées les charges de recherche admissibles connexes.

Les subventions et les dons non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir, si les sommes à recevoir peuvent faire l'objet d'une estimation raisonnable et que leur réception est raisonnablement assurée.

Les produits tirés des événements sont comptabilisés une fois l'événement terminé.

Les apports à la dotation sont comptabilisés comme des augmentations directes du solde de fonds.

Apports reçus sous forme de services

Les activités de l'Organisme dépendent des services de nombreux bénévoles. La valeur des apports sous forme de services n'est pas comptabilisée dans les présents états financiers étant donné que leur juste valeur ne peut être estimée raisonnablement.

2. Résumé des principales méthodes comptables (suite)

Soldes de fonds

Les soldes de fonds se composent de ce qui suit :

Fonds d'administration

Le fonds d'administration représente les montants destinés au financement des activités de l'Organisme qui ne sont pas spécifiquement affectés à la recherche ou aux dotations.

Fonds de dotation de la famille Rybkin

Le fonds de dotation de la famille Rybkin représente les fonds reçus qui sont grevés d'affectations externes et dont le capital ne peut pas être dépensé.

Instruments financiers

Les actifs financiers de l'Organisme comprennent la trésorerie, les placements et les débiteurs. Les passifs financiers comprennent les créditeurs.

Les actifs financiers et les passifs financiers sont initialement comptabilisés à la juste valeur lorsque l'Organisme devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier. Ultérieurement, tous les instruments financiers sont évalués au coût amorti, à l'exception des placements cotés sur des marchés actifs, qui sont comptabilisés à la juste valeur. Toute modification ultérieure de la juste valeur est comptabilisée dans l'état des résultats.

Placements

Les placements sont comptabilisés à la juste valeur de marché. Les gains et les pertes non réalisés résultant de la variation de la juste valeur des placements sont comptabilisés dans l'état des résultats.

Les placements à court terme représentent les montants pouvant être utilisés dans un délai d'un an. Tous les autres placements sont considérés comme étant à long terme car ils sont destinés à être conservés à des fins à long terme et réinvestis.

Accords d'infonuagique

La note d'orientation concernant la comptabilité NOC-20, Traitement comptable des accords d'infonuagique par le client, fournit des directives sur la comptabilisation des dépenses relatives aux accords d'infonuagique. L'Organisation a choisi d'appliquer l'approche simplifiée pour comptabiliser ses dépenses liées à ses accords d'infonuagique, selon laquelle les dépenses découlant de l'ensemble de ces accords, à l'exclusion des immobilisations corporelles et des droits d'utilisation d'immobilisations corporelles, sont traitées comme une prestation de services et comptabilisées en charges au fur et à mesure que l'Organisation reçoit les services. Les montants versés d'avance pour la prestation de services sont comptabilisés à titre de charges payées d'avance.

2. Résumé des principales méthodes comptables (suite)

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction effectue des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants présentés des actifs et des passifs, sur l'information à fournir sur les actifs et passifs éventuels à la date de l'état de la situation financière ainsi que sur les montants présentés des produits et des charges pour l'exercice clos à cette date. Les résultats réels pourraient différer des estimations. Les soldes assujettis à un certain degré d'estimation comprennent l'évaluation des placements, l'amortissement des immobilisations qui est basé sur la durée de vie utile estimative de chaque immobilisation, certaines charges à payer et la ventilation des charges.

3. Placements

Les placements à court terme se composent de ce qui suit :	**2026**	2025
Comptes d'épargne à intérêt élevé	**196 558 $**	103 602 $
CPG	**250 000**	200 000
	446,558 $	303 602 $

Les CPG portent intérêt à un taux annuel effectif entre 2,91 % et 3,81% (4,00% et 4,03% en 2025) et arrivent à échéance en décembre (décembre en 2025).

Les placements à long terme se composent de ce qui suit :	**2026**	2025
Trésorerie et équivalents de trésorerie	**90 289 $**	63 186 $
Placements à revenu fixe	**584 644**	659 365
Équités :		
Actions canadiennes	**157 460**	129 509
Actions américaines	**176 447**	171 660
	1 008 840 $	1 023 720 $

Les instruments à revenu fixe portent intérêt à des taux annuels effectifs variant de 1,50 % à 5,15 % (1,67% à 5,20% en 2025) et arrivent à échéance entre juin 2027 et octobre 2035 (septembre 2025 à janvier 2035 en 2025).

4. Autre actif à long terme

En 2014, l'Organisme a reçu en don une police d'assurance vie dont l'Organisme est à la fois le titulaire et le bénéficiaire. Aux termes de la police, l'Organisme doit payer les primes annuelles de la police et l'Organisme prévoit continuer à couvrir le coût de ces primes. Jusqu'à présent, aucun produit n'a été comptabilisé dans l'état des résultats à l'égard de ce don. Les primes payées sur cette police sont comptabilisées en tant qu'actif à long terme dans l'état de la situation financière. Advenant que l'Organisme cesse de payer les primes de la police d'assurance, le montant inscrit à l'actif à long terme, diminué de toute portion de la valeur de rachat reçue, sera passé en charges. Lorsque l'Organisme recevra des prestations de la police, les produits tirés de ce don seront constatés en tant qu'écart entre le cumul des paiements de primes et le versement reçu de la police. Au 31 mars 2026, le cumul des primes inscrites à l'actif totalisait 33 863 $ (29 407 $ en 2025).

5. Créditeurs et charges à payer

Aucun montant lié aux sommes à remettre à l'État n'était inclus dans les créditeurs et charges à payer aux 31 mars 2026 et 2025.

6. Subventions et dons reportés

Les subventions et les dons reportés se composent d'apports grevés d'affectations externes non dépensés et d'autres produits reportés. Le tableau suivant présente les variations des soldes des apports grevés d'affectations externes et des autres produits reportés.

	2026	2025
Solde à l'ouverture de l'exercice	**1 304 759 $**	972 538 $
Montant reçu au cours de l'exercice	**2 923 268**	3 100 453
Montant comptabilisé au cours de l'exercice	**2 826 672**	2 768 232
Solde à la clôture de l'exercice	**1 401 355 $**	1 304 759 $

Le solde comprend les éléments suivants :

	2026	2025
Apports grevés d'affectations externes	**274 697 $**	208 551 $
Accord de financement conclu avec la province de la Nouvelle-Écosse, province de Saskatchewan et autres produits reportés	**1 126 658**	1 096 208
	1 401 355 $	1 304 759 $

7. Accords de contributions

Innovation, Science et Développement économique du Canada

Le 12 juin 2025, l'organisme conclu un accord de contribution avec Innovation, sciences et développement économique du Canada relativement au Fonds stratégique pour la science. Innovation, Sciences et Développement économique du Canada versera à l'organisme des contributions grevées d'affectations d'origine externe de 3 000 000 $ sur la durée de l'accord de contribution, qui a expiré le 31 mars 2026. Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2026, 1 561 503 $ (1 438 497 $ en 2025) ont été distribués. Ces distributions sont comptabilisées comme charges de recherche dans l'état des résultats.

Au 31 mars 2026, l'Organisation a distribué un montant total de 3 000 000 $ (1 438 497 $ en 2025) pour la recherche liée à l'accord de contribution avec Innovation, Sciences et Développement économique du Canada.

8. Engagements

Contrats de location simple

Les engagements minimaux annuels futurs au titre des contrats de location de locaux à bureaux et d'équipement, qui expirent d'ici 2029, se détaillent comme suit :

2027	32 544 $
2028	15 007
2029	13 395
	60 946 $

Engagements envers la recherche

Dans le cadre d'un accord de financement conclu avec la province de la Nouvelle-Écosse, l'Organisme s'est engagé à distribuer un montant de 1 000 000 $ pour la recherche au cours des exercices futurs. Au 31 mars 2026, l'Organisme avait distribué un montant total de 1 000 000 $ (867 027 $ en 2025). Il n'existe pas de balance qui devrait être distribué d'ici le 31 mars 2027.

Dans le cadre d'une entente de financement conclu avec la province de la Saskatchewan au cours de l'exercice, l'Organisme s'est engagé à verser 1 000 000 $ pour la recherche au cours des prochains exercices. Au 31 mars 2026, l'Organisme avait versé un total de 388 848 $ (150 000 $ en 2025). Le solde restant de 611 152 $ devrait être versé d'ici le 31 mars 2027.

9. Informations complémentaires pour satisfaire aux exigences en matière d'informations à fournir de la Charitable Fundraising Act de l'Alberta

La rémunération versée aux employés pour des activités de collecte de fonds, de même que les charges au titre des avantages du personnel et les charges salariales prévues par la loi connexe se sont élevées à 597 460 $ (635 275 $ en 2025).

10. Garanties

Dans le cours normal de ses activités, l'Organisme conclut des ententes qui répondent à la définition de garantie.

Une indemnisation a été fournie à tous les administrateurs et les dirigeants de l'Organisme, sous réserve de certaines restrictions. L'Organisme a souscrit une police d'assurance responsabilité à l'intention des administrateurs et des dirigeants afin de réduire les coûts liés à toute procédure judiciaire future éventuelle. De plus, dans le cours normal de ses activités, l'Organisme a conclu des ententes qui comprennent l'indemnisation de tiers, telles que des lettres de mission avec des conseillers et des consultants et des contrats de location. Historiquement, l'Organisme n'a engagé aucuns frais en raison de telles poursuites, procédures, ou ententes. Le montant maximal de tout paiement futur éventuel ne peut être estimé de façon raisonnable et, par conséquent, aucun montant n'a été comptabilisé dans les états financiers.

11. Ventilation des charges

Charges liées au personnel

L'Organisme ventile les charges liées au personnel en fonction de l'estimation par la direction du temps requis pour effectuer les tâches de chaque poste. Le total des salaires et des charges sociales assujetties à la ventilation s'élevait à 2 512 775 $ (3 060 461 $ en 2025) et a été ventilé dans l'état des résultats comme suit :

	2026	2025
Amélioration des soins	**27 %**	21 %
Recherche	**24 %**	27 %
Collecte de fonds	**24 %**	21 %
Administration	**20 %**	25 %
Marketing et communications	**5 %**	6 %
	100 %	100 %

Charges

L'Organisme répartit certaines dépenses d'administration et de collecte de fonds selon l'estimation de la direction quant à leur nature. Le total des dépenses d'exploitation soumises à répartition s'élève à 473 740 $ (422 940 $ en 2025) et est répartit comme suit :

	2026	2025
Améliorations des soins	**311 295 $**	277 516 $
Recherche	**162 445**	145 424
Collecte de fonds	**(56 027)**	(48 995)
Administration	**(417 714)**	(373 945)
	- $	- $

12. Endettement bancaire

L'Organisme a un emprunt d'exploitation de 250 000 $, portant intérêt au taux préférentiel majoré de 1,5% (majoré de 1,5% en 2025) et remboursable sur demande. À la fin de l'exercice, aucun montant n'avait été utilisé (s.o. en 2025) et aucune charge d'intérêts n'a été encourue au cours de l'exercice (s.o. en 2025).

13. Risques financiers

La gestion des risques se rapporte à la compréhension et à la gestion active des risques liés à tous les secteurs d'activité de l'Organisme et au cadre de fonctionnement connexe. L'Organisme est principalement exposé aux risques financiers suivants :

Risque de crédit

Le risque de crédit découle de la perte financière que l'Organisme pourrait subir si des contreparties ne s'acquittaient pas de leurs obligations contractuelles. Le risque de crédit de l'Organisme est lié à ses débiteurs et à ses placements à revenu fixe. L'Organisme estime que le risque de crédit lié à ses débiteurs n'est pas significatif, compte tenu de la nature de ses sources de revenus.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend du risque que l'Organisme ne soit pas en mesure de répondre à une demande de trésorerie ou de financer ses obligations à mesure qu'elles deviennent exigibles. L'Organisme répond à ses besoins en matière de liquidités en préparant et en surveillant des prévisions des flux de trésorerie liés à ses activités de fonctionnement, en prévoyant ses activités d'investissement et de financement, et en détenant des actifs qui peuvent être facilement convertis en trésorerie.

Risque de marché

Le risque de marché s'entend du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs attendus d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché. Les risques de marché auxquels l'Organisme est exposé sont le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt sur le marché. L'Organisme est exposé au risque de taux d'intérêt découlant de ses placements à revenu fixe.

Autre risque de prix

L'autre risque de prix s'entend du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument financier lui-même ou à son émetteur, ou par des facteurs touchant tous les instruments financiers similaires négociés sur le marché. L'Organisme est exposé à l'autre risque de prix par l'intermédiaire de ses placements cotés sur un marché actif.